



AJA ECOLE MULTISPORTS



2023-24

Mardi
16h45-18h
hors vacances scolaires

30 €/an



**Ecoles Courbet
et Renoir**

**CP
CE1 — CE2**

Possibilité de récupérer votre enfant à la sortie de l'école courbet ou Renoir
et de l'accompagner au multisports (sur inscription)

Découvrez tous les sports

Planning provisoire

sans compétition

2023	CP-CE1-CE2	2024	CP-CE1-CE2
Du 12 sept au 17 oct	athlétisme tchoukball jeux avec la paume	Du 31 janv au 20 mars	lutte, escrime, cirque, gym
Du 7 nov au 13 déc	boules + boccia, tennis, football	Du 27 mars au 29 mai	CP j'apprends à pédaler CE2 j'apprend s à rouler à vélo
20 déc	biathlon	Du 27 mars au 29 mai	kinball, basket, hockey, trottinette,
Du 10 au 24 janvier	fitness, escalade, jeux de récré, boxe	Du 5 juin au 26 juin	vélo, frisbee/baseball

En rouge : dans le parc. En bleu : sur le plateau Renoir, en vert plateau Courbet

Le planning est susceptible d'être modifié par les éducateurs, à tout moment, en fonction d'éventuels imprévus.

Renseignements et inscriptions

Au secrétariat de l'AJA omnisports : 03.86.52.98.61 mail : omnisportsaja@gmail.com
1° étage du gymnase de l'AJA (face à la piscine) ou 83 avenue Yver — BP40324 — 89000Auxerre
Renseignements et remise dossier possible auprès de **Madame MASSE** (école élémentaire Courbet)

Nombre de places limitées. Inscriptions dès maintenant.



École multisports de l'AJA



Principe : 2 séances de découverte de chaque sport

Encadrement : 2 éducateurs diplômés du GEMA et de la ville d'Auxerre, 1 enseignante de l'école Courbet, 1 animateur du centre de loisir, 1 animateur de l'AJA et 1 éducateur en formation

Groupes : 3 en fonction de l'âge (14 à 20 enfants par groupe, maximum)

Matériel : Prévoir une tenue de sport (survêtement ou short et tee-shirt), une petite **bouteille** d'eau marquée au prénom de l'enfant et **des chaussures de sport** propres

Lieu : gymnase des Boussicats, entre les écoles Courbet et Renoir, avenue Courbet à Auxerre, ou les cours / plateau des écoles Courbet ou Renoir.

Handisport et sport adapté : Les enfants présentant un trouble moteur ou mental peuvent participer à certaines ou toutes les activités sportives. En fonction des cas, ils pourront être accompagnés par un adulte (parent, famille ou accompagnateur). Nous contacter avant l'inscription.

Goûter et sortie d'école : Sur inscription, un encadrant peut aller récupérer votre enfant à la sortie de l'école Courbet ou Renoir et le faire goûter avant l'activité (merci de prévoir un goûter)

Fin à 18h : votre enfant ne pourra pas partir seul. S'il est inscrit au centre de loisir le mardi ou au foot, il nous est possible de confier votre enfant aux éducateurs concernés.

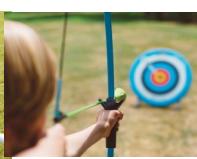
Carte d'adhésion : Votre enfant ne pourra accéder au cours que lorsque son dossier sera complet et que vous aurez reçu sa carte d'adhésion à l'AJA Omnisports.

Dossier d'inscription : une fiche d'inscription par enfant. certificat médical ou questionnaire médical (voir pièces jointes) si vous répondez non à toutes les questions le certificat médical n'est pas utile.

- Le règlement (30€/enfant/an) : 1 à 3 chèques à l'ordre de « AJA EMS », espèces. Pour les coupons sport, chèques vacances, aide au temps libre CAF ou Pass'sport : différence non remboursée; facture possible sur demande => Nombre de places limitées. Si votre enfant est **absent 3 fois** sans justification sa place sera perdue .



jeux squid game



tir à l'arc



biathlon



ultimate frisbee



baseball



tennis



boxe



judo



kinball



escalade



fitness



escrime



hockey



football



cirque



basket



cecifoot



dodgeball



tchoukball



athlétisme



par kour



orientation



trotinette



kanjam



boccia



peteca



spikeball



gymnastique



boules

Merci de prévenir de l'absence de votre enfant. En cas de 3 absences non justifiées, la place de votre enfant sera donnée à une autre personne.



ASSOCIATION DE LA JEUNESSE AUXERROISE

Ecole Multisports de l'AJA



REGLEMENT INTERIEUR

AJA omnisports :
17 sections

Amicale des anciens
Boules Lyonnaises
Baseball
Musique
Duathlon
Echecs
Ecole Multisports
La Franck Pineau
Gymnastique
Jeu de Rôles
Judo
Marathon
Colombophilie
Randonnée
Squash
Tennis
Triathlon
La grappe

ajaomnisports.fr
Omnisportsaja@gmail.com
03 86 52 98 61

1- **L'Association de la Jeunesse Auxerroise (A.J.A.)**, a été fondée en 1905 dans le cadre de la loi du 1^{er} juillet 1901. S.A.G. n° 8.311 - Siret 302 451 513 00089 - APE 9312Z La déclaration, effectuée en Préfecture le 29 décembre 1905, a donné lieu à la délivrance par le Préfet de l'Yonne, d'un récépissé portant le numéro 103, ainsi qu'à la publication au Journal Officiel du 20 janvier 1906 de l'insertion prévue à l'article 1^{er} du décret du 16 août 1901. Sa durée est illimitée. Siège social : AJA Omnisports 83, Avenue Yver 89000 AUXERRE Tél : 03 86 52 98 61 Adresse postale BP 40324 89005 AUXERRE Cedex contact@ajaomnisports.fr. L'AJA omnisports est reconnue d'utilité publique et tous les dons effectués au profit de l'AJA omnisports donne droit à un crédit d'impôt à hauteur de 60% du don. L'AJA Omnisports permet de régler sa cotisation et adhésion par l'intermédiaire des réductions par les chèques Vacances, coupons sport (ANCV), ticket caf ou aide donnée par les comités d'entreprises.

2- **Objectifs de l'école multisports** : L'EMS se veut un lieu de découverte et d'initiation sportive avec comme objectif de développer un motricité spécifique aux activités physiques et sportives. L'EMS doit permettre à l'enfant de s'épanouir tant au niveau physique que mental pour qu'il puisse appréhender, de la meilleur des manières, son corps et ses limites. La pratique de chaque activité consiste uniquement en une initiation et une découverte sportive auprès des jeunes de 5 à 12 ans avec un encadrement de qualité par des éducateurs diplômés, en groupe de 14 à 20 jeunes maximum, en fonction de leur âge. L'école multisports est ouverte à tout type de handicap mental ou physique, dans la limite de fonctionnement du groupe, à voir avec les éducateurs.

3- **Cotisation** : Il est demandé une participation financière annuelle, réglable au moment de l'inscription. L'inscription peut se faire à tout moment de l'année. Elle est due pour toute l'année scolaire en cours. La cotisation annuelle à la section école multisports comprend l'adhésion AJA Omnisports (de 3€ par an), la licence USEP ou FFCO, les cours (paiement des éducateurs) et la participation aux frais de structures.

L'école multisports est financée par le conseil départemental (éducateurs, subventions 50%), la ville (subvention fonctionnement 20%) et les parents (30%). Si le conseil départemental ou la mairie baisse très fortement ou supprime sa subvention annuelle, il se peut que l'école multisports s'arrête aux vacances de Pâques, mais vous serez immédiatement prévenus. Aucun remboursement ne sera fait en cours d'année, même si l'enfant ne fréquente plus les activités. Une séance pourra être écourtée ou annulée si le gymnase est pris par le lycée St Germain.

4- **Fonctionnement** : Le responsable légal de l'enfant autorise les responsables de l'école multisports ou les éducateurs s'occupants des activités à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. Si l'enfant est absent 3 fois sans justification sa place sera perdue et offerte à un autre enfant; Le responsable de l'enfant s'engage à prévenir de toute absence. Le responsable de l'enfant doit s'assurer de la présence d'un éducateur en début de séance et à venir chercher son enfant à la fin de la séance (ou à préciser par écrit qui peut venir le chercher). La responsabilité du club n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours. Les places étant limitées, l'enfant sera inscrit dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets (fiche inscription et règlement). Le certificat médical n'est pas demandé (licence USEP) voir règlement fédération sportive. Les renseignements médicaux importants devant être portés à notre connaissance ou celles des éducateurs (asthme, lunettes...) sont à inscrire sur la fiche de renseignements.

5- **Loi informatique et libertés** : Le responsable de l'enfant autorise le club à filmer mon enfant et à prendre des photos à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquelles mon enfant participe et autorise leur publication sur tous les moyens de communication et d'affichage de l'AJA, dans la presse locale ou sur les sites internet de la ville d'Auxerre, de l'AJA et de la FFCO. Les informations recueillies sur le présent bulletins sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association ainsi qu'au secrétariat de l'USEP. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vos coordonnées, en particulier votre adresse internet, sont la possession de l'AJA omnisports pour la diffusion d'information générale à toutes les sections, appel à bénévoles, manifestations,... Je reconnais avoir été informé de mon droit d'accès et de rectification aux données personnelles collectées dans le cadre de mon adhésion et qui feront l'objet d'un traitement informatique. Ce droit d'accès s'exerce auprès du secrétariat du club.

6- **Discipline et tenue** : L'enfant est tenu de respecter, par ses paroles et ses actes, l'encadrement, les autres pratiquant et le matériel. Tout enfant posant des problèmes de discipline pourra être exclu temporairement ou définitivement à la demande des éducateurs. Les enfants doivent venir au cours avec une petite bouteille d'eau et dans une tenue adaptée à la pratique de l'activité (survêtement ou short, tee-shirt, basket), marquées au nom de l'enfant et changer de chaussures dans le gymnase. (sauf pour la trottinette qui aura lieu dehors, où les enfants remettront leurs chaussures avec laquelle ils sont venus). Les objets, jeux, bijoux et vêtements de valeurs sont interdits. L'école multisports décline toute responsabilité en cas de vol, oubli, dégradation d'objet, de vêtement,... L'adhésion au club implique l'approbation des statuts du club et de son règlement intérieur, consultables au siège. Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les statuts et règlement de la fédération dont il dépend.

7- **Acceptation du règlement intérieur** : Le responsable légal de l'enfant reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur à partir du moment où il dépose le dossier d'inscription. Le présent règlement intérieur peut être modifié dans un souci d'amélioration. Si tel était le cas il serait porté à la connaissance des familles par mail et sur le site internet.

AUXERRE





AJA ECOLE MULTISPORTS



BULLETIN D'ADHESION 23-24

St GENEVIEVE

Enfant : Nom _____ Prénom _____ [] fille [] garçon

Date de naissance ___ / ___ / _____ Classe _____ Ecole _____ ville _____

Si tu es né entre le 16/9/2005 et le 31/12/2017 et que tu as l'ARS, n° Pass'Sport

Mère : nom _____ prénom _____ Tel _____

Père : nom _____ prénom _____ Tel _____

Tel fixe _____ E-mail _____

Adresse _____

[] J'accompagnerai mon enfant ira au gymnase directement à 16h45.

[] Un éducateur, un animateur du centre de loisir ou un bénévole de l'AJA ira chercher mon enfant à son école et l'emmènera au gymnase pour le faire goûter (s'il a un goûter) en attendant les activités.

[] à 18h mon enfant pourra partir seul et rentrer chez lui.

[] à 18h mon enfant ne pourra pas partir seul. Personne pouvant venir chercher l'enfant à la fin de l'activité (si différente) : _____ tel _____

[] à 18h mon enfant est inscrit le mardi au centre de loisir St Geneviève et ira avec un animateur

[] à 18h mon enfant est inscrit au foot ASC le mardi et restera au gymnase avec leur éducateur

Renseignements complémentaires (asthme, lunettes, camarade avec qui il veut être absolument...)

Personne à prévenir durant les activités (si différente) :

_____ tel _____

Votre enfant pratique-t-il un autre sport ? Lequel ? _____

Votre enfant sait-il nager ? _____ A-t-il un brevet de 25m ? _____

Votre enfant sait-il faire du vélo sans roulettes ? Oui — Non _____

Si non souhaitez-vous qu'il apprenne avec nous ? (septembre-octobre) Oui — Non _____

Si oui, pour les CE2, souhaitez-vous qu'il passe son diplôme savoir rouler sur route ? Oui—non _____

Pour les nouveaux, comment avez-vous connu l'AJA multisports ? _____

Pour les anciens depuis combien d'années votre enfant a-t-il déjà été à l'EMS ? _____

Je soussigné(e) _____ reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur, et je m'engage à le faire respecter à mon enfant. J'ai été informé de l'intérêt de souscrire à un contrat d'assurance « individuelle accident » et ne souhaite pas d'assurance complémentaire. Par la présente, je confirme avoir pris connaissance du questionnaire et j'atteste avoir répondu NON à toutes les questions ou avoir fourni un certificat médical.

Lu et approuvé, le _____

Signature



Si vous souhaitez devenir partenaire de l'école multisports ou le l'AJA omnisports, contactez-nous.



06 13 91 65 85
Auxerre



La solution pour votre image
ENSEIGNE PRINT MARQUAGE